



Service documentation de l'INSET Angers

# **Les violences faites aux femmes**

---

Bibliographie  
Juin 2014

### **Le gouvernement dévoile son plan d'action contre la traite des êtres humains**

ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES, n° 2860, 16/05/2014, p. 5-6

Au menu, trois priorités: mieux identifier et accompagner les victimes, sensibiliser le grand public et les populations à risque, et faire de la lutte contre la traite une politique publique à part entière. Des mesures de protection spécifiques aux mineurs sont également annoncées.

### **Lutte contre les violences faites aux femmes : le Parlement autorise la ratification de la convention d'Istanbul**

ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES, n° 2859, 09/05/2014, p. 38

Les parlementaires ont définitivement adopté, le 5 mai, le projet de loi autorisant la ratification de la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique. Signée par la France le 11 mai 2011, cette convention dite « d'Istanbul » entrera en vigueur le 1er août prochain, a précisé le ministère des Droits des femmes dans un communiqué du même jour. Premier instrument international en la matière, ce texte doit permettre d'« améliorer la connaissance des violences commises à l'égard des femmes et ainsi de mieux évaluer les politiques publiques dans ce domaine », de renforcer la prévention, la protection et l'aide aux victimes, de même que les poursuites et les sanctions contre les auteurs des violences, et enfin de pousser à l'adoption de politiques globales et coordonnées », a souligné lors des débats Françoise Imbert, rapporteure (PS) de la loi à l'assemblée nationale.

### **Un appel à projets contre les violences faites aux femmes dans les DOM-COM**

Lettre d'info du site des ASH, 06/05/2014

Un appel à projets doté d'un million d'euros a été lancé, lundi 5 mai, par le gouvernement, pour "prévenir les stéréotypes sexistes et les violences faites aux femmes" dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion) et les territoires de Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna.

### **Construire un dialogue compréhensif lorsqu'une femme est victime de violences conjugales....**

Dubasque.org, 19/05/2014

<http://dubasque.org/2014/05/19/construire-un-dialogue-comprehensif-lorsquune-femme-est-victime-de-violences-conjugales/#more-990>

### **Médecin sexologue : reconstruire les mutilées sexuelles**

GAZETTE SANTE SOCIAL (LA), n° 106, 04/2014, p. 38

Au carrefour de la médecine somatique de la psychologie, la docteure Béatrice Cuzin aide les victimes à se reconstruire.

<http://www.excisionparlonsen.org/excision/>

<http://www.aius.fr>

### **Des propositions pour mieux intégrer les femmes migrantes**

ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES, n° 2849, 28/02/2014

Dans le cadre de la refondation des politiques d'intégration en matière de droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem a, en octobre 2013, demandé à Olivier Noblecourt, adjoint au maire (PS) de Grenoble chargé de l'action sociale et familiale, de piloter un groupe de travail sur le parcours des femmes immigrées en France. Le 20 février dernier, il a remis ses conclusions à la ministre des Droits des femmes, qui a indiqué qu'elles pourraient donner lieu à l'adoption de mesures dans le cadre du projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes ou du prochain comité interministériel aux droits des femmes. Selon la première enquête nationale sur les violences envers les femmes, les femmes étrangères nées hors de l'Union européenne sont « nettement plus souvent » victimes de violences – notamment au sein du ménage – que les autres femmes, relève le groupe de travail.

**L'égalité pour les femmes migrantes**, NOBLECOURT Olivier, Février 2014

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/144000126/>

**CC du pays de Lunel (Hérault) : héberger sans délai les femmes victimes de violences conjugales.**

GAZETTE DES COMMUNES, DES DEPARTEMENTS, DES REGIONS (LA), n° 2203, 06/01/2014, p. 30

Le dispositif d'hébergement d'urgence mis en place dans le Lunellois est d'autant plus efficace qu'il s'appuie sur un vaste réseau de professionnels des secteurs social de la justice.

**Mulhouse (Haut-Rhin) : mobilisation générale contre les violences conjugales**

GAZETTE DES COMMUNES, DES DEPARTEMENTS, DES REGIONS (LA), n° 2201, 16/12/2013, p. 34-35

Mulhouse a fait le choix de s'investir sur le terrain sensible de la prévention et de l'accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales. La ville a trouvé sa place en se positionnant comme force fédératrice des multiples acteurs engagés au service de cette cause.

**Violences envers les femmes étrangères : une approche partenariale et inter-associative**

La Lettre d'info du site ASH - 25/11/2013

Les violences faites aux femmes sont universelles : elles ne touchent pas certaines catégories d'entre elles, en fonction de leur milieu social ou de leur origine. Cependant, certaines femmes en France, étrangères et issues de l'immigration, peuvent être "exposées à des formes particulières de violences" (mutilations sexuelles, polygamie, mariages forcés ou crimes d'honneur), ont tenu à rappeler six associations lors d'une conférence de presse organisée, mardi 26 novembre, dans les locaux du Centre national d'information d'information sur les droits des femmes et des familles (Cnidff).

<http://www.infofemmes.com/v2/p/Six-associations-nationales-reunies/2934>

**La violence a-t-elle un sexe ?**

LA VIE DES IDEES, 15/10/2013

Alors que les femmes sont d'abord perçues comme des victimes de la violence, C. Cardi et G. Pruvost montrent qu'elles peuvent en être les auteures. « Hors cadre », minorée ou invisibilisée, la violence des femmes est indissociable de son image, et atteste de la dimension sexuée de la notion de violence.

<http://www.laviedesidees.fr/La-violence-a-t-elle-un-sexe.html>

**Le portable d'alerte contre les violences conjugales entre en action dans la Marne**

La lettre d'info du site ASH - 21/10/2013

Déjà en activité notamment dans le département précurseur de la Seine-Saint-Denis et à Paris, un dispositif de téléprotection de femmes en très grand danger vient d'être mis en place à Reims Métropole, à Châlons-en-Champagne, à Epernay et à Vitry-le-François, avec la signature, vendredi 18 octobre, d'une convention destinée à doter d'un téléphone portable spécifique 10 à 20 femmes par an ayant subi des violences et/ou des menaces de la part de leur conjoint ou ex-conjoint, afin de raccourcir le délai d'intervention des services de secours en cas d'urgence.

**Allier - Un observatoire des violences faites aux femmes.**

GAZETTE DES COMMUNES, DES DEPARTEMENTS, DES REGIONS (LA), n° 2186, 02/09/2013, p. 35

L'observatoire départemental des violences faites aux femmes a été inauguré dans l'Allier le 27 mai. Il s'agit du deuxième dispositif du genre en France, après celui de la Seine-Saint-Denis. Le conseil général de l'Allier s'était engagé à créer cette instance lors du renouvellement du protocole départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, en février 2012

**Violences conjugales : la prise en charge des femmes encore au milieu du gué**

ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES, n° 2801, 15/03/2013, p. 28-31

L'arsenal législatif s'est étoffé au fil des années pour mieux protéger les femmes qui subissent des agressions physiques, sexuelles et/ou psychologiques de la part de leur conjoint. Mais encore faut-il, pour le rendre applicable, suffisamment de professionnels formés et de structures d'écoute et d'hébergement spécialisées. Expérience du 93, sur le dispositif d'accompagnement des enfants qui évite tout contact entre les parents lors des droits de visite des pères.

### **Ville et communauté urbaine de Toulouse - Sensibiliser les agents au sujet des violences conjugales**

GAZETTE DES COMMUNES, DES DEPARTEMENTS, DES REGIONS (LA), n° 2, 14/01/2013, p. 65

La lutte contre les violences faites aux femmes constitue le deuxième axe, sur douze, du plan toulousain 2011-2014 pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale. Après la signature, en 2009, par la ville et la communauté urbaine (12 000 agents) de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la cité, ce plan prévoit de former les agents confrontés (ou pouvant l'être) aux victimes de violence, afin d'améliorer les prises en charge. Ceux de la police municipale, de l'office de la tranquillité, mais aussi des crèches, de l'état civil, des mairies annexes, des ressources humaines et de la médecine professionnelle ont été ciblés pour une première sensibilisation, le 17 janvier

Témoignage : Faire prendre conscience de la problématique et donner les clés, chargée de mission égalité hommes-femmes à la ville de Toulouse

### **Les enfants exposés à des « violences et conflits conjugaux ». Parcours en protection de l'enfance et environnement social et familial / FRECHON Isabelle, MARQUET Lucy, SEVERAC Nadège**

POLITIQUES SOCIALES ET FAMILIALES, n° 105, 09/2011, p. 59-72

Cet article vise à mieux connaître les spécificités familiales et individuelles des jeunes pris en charge en protection de l'enfance et exposés à des « violences ou des conflits conjugaux » (VCC). Il s'appuie sur une étude des trajectoires d'une cohorte de huit cent neuf enfants nés au milieu des années 1980 et ayant connu au moins un placement après l'âge de 10 ans dans deux départements français. Parmi eux, un enfant sur cinq a été repéré par les professionnels de l'aide sociale à l'enfance comme ayant été exposé à des VCC, cet argument de prise en charge apparaissant dès l'entrée de ces enfants en protection ou très rapidement après. En comparaison avec les autres enfants protégés, les enfants exposés à des VCC sont plus jeunes lorsqu'ils connaissent une première mesure de protection ; ils sont, en outre, issus de familles très nombreuses qui cumulent un grand nombre de difficultés parentales (alcoolisme, problèmes psychologiques, enfance difficile, emprisonnement). Beaucoup de ces enfants ont aussi subi des mauvais traitements et si, dans les premières années, des retours en famille sont tentés, ceux-ci cessent rapidement et entraînent à un parcours long et chaotique.

[http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/105/PSF105-1-IFrechon\\_LMarquet\\_NSeverac.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/105/PSF105-1-IFrechon_LMarquet_NSeverac.pdf)

### **L'enfant et les violences conjugales**

REVUE INTERNATIONALE DE L'EDUCATION FAMILIALE (LA), n° 29, 2011, p. 7-124

Déclarées Grande cause nationale pour l'année 2010 par le gouvernement français, les violences conjugales amènent les acteurs de la protection de l'enfance à se questionner sur les risques qui pèsent sur les enfants exposés aux violences conjugales. Comment évaluer les répercussions sur l'enfant ? Comment fonctionnent les relations au sein des familles aux prises avec la violence conjugale ? La séparation du couple met-elle fin aux violences ?